



économiques tels que les fondus à raison
les véhicules de transport en commun, les
l'approvisionnement en eau, les Comités

des directeurs de construction, d'entretien, de réparation ou de remplacement
dans le cadre du Commonwealth et aussi sous réserve des conditions que
les autorités japonaises compétentes pourront juger nécessaires par mesure de
protection contre l'introduction de métaux, les articles, pièces, plans, films
et autres objets, l'embellissement ou l'entretien portiques huit ans après
Cependant, la Commission prendra toutes mesures nécessaires pour qu'il ne
soit pas disposé en territoire japonais, sans le consentement préalable des
autorités japonaises compétentes, des articles, exemplars de films de douane
ou de droits à l'importation, à des fins autres que les mentionnées ci-dessus.

(2) Le Gouvernement du Japon s'engage à ce que, dans tout cas particu-
lier relevant du paragraphe précédent, les autorités compétentes acceptent comme preuve
suffisante à ce sujet un certificat émis par le secrétaire général du Comité
mixte et décidant que l'importation en cause se fait pour les fins prévues au
paragraphe précédent.

ARTICLE 8

Les autorités japonaises et la Commission représenteront les pays du Com-
monwealth se constituant afin de déterminer conjointement les modalités de l'appli-
cation du présent Accord.

ARTICLE 10

Le présent Accord entrera en vigueur au mois d'août de l'année à laquelle
le Gouvernement de Malaisie représentera les pays du Commonwealth dans
une conférence d'explication de la part du Gouvernement du Japon.
Le présent Accord sera ratifié par les deux parties et les ratifications seront
échangées à Tokyo le vingt-cinquième jour de septembre 1953, dans les langues

français et anglais, les deux textes étant également, pour en un exemplaire
originaux, remis au Gouvernement du Japon et dont des copies certifiées
seront fournies aux autres Gouvernements parties au présent Accord.
(Suivent les noms des signataires pour le Japon, le Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-
Zélande, l'Union Sud-Africaine, l'Inde et le Pakistan.)